

021 0010 0010 1
MME DULER Simone
000 ldt Petit Franc
AZUR
40140 AZUR

decembre 1990

16

LOUS MITIEYS D'AZUR

BULLETIN D'INFORMATION



AVEC LE SOUTIEN DU

CA CRÉDIT AGRICOLE

AGENCE DE SOUSTONS

LE MOT DU MAIRE,

Cette année 1990 restera présente dans nos mémoires pour sa sécheresse, ses bouleversements internationaux (en Europe de l'Est notamment) et enfin pour ce risque de conflit dans le Golfe.

Dans notre Commune, c'est la mise en route des deux grands projets, salle polyvalente et logements sociaux qui retiennent l'attention. Bien sûr, les procédures assez lourdes autorisant la réalisation de telles entreprises ne permettent pas à l'heure actuelle de voir la concrétisation de ces programmes.

Aidé par un été encore superbe et chaud et par une meilleure exploitation, le Camping Municipal a dépassé le chiffre d'affaires prévisionnel, et notre souci d'en améliorer les prestations, nous conduit maintenant à y construire un bar.

Enfin, le souci de solidarité des différentes associations communales, en collaboration avec la Commune, a permis l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes.

Je souhaite donc en ces fêtes de fin d'année que cette solidarité se manifeste à tous égards et que la paix soit le maître mot de cette année 1991 à venir.

BONNE ANNEE

L'IMPORTANT EST DE PARTICIPER...

(et en plus, il a gagné !)

Après avoir eu droit à la première page de "SUD-OUEST", à un long article dans "Le Chasseur Français" du mois de décembre, après avoir été sollicité par "RADIO FRANCE LANDES", il était bien normal qu'un nouvel hommage soit rendu dans notre modeste Bulletin Municipal, à "25", le premier champion du monde des Chioulayres.

Inutile de revenir sur la compétition ou sur la performance, insistons plutôt sur la participation. Effectivement, il est bien souvent plus facile de ne pas participer, de critiquer même, ou pire encore de se moquer pourtant ce sont ces initiatives (animations, organisation de compétitions, fêtes, rappel des traditions...) qui font vivre les petites Communes, qui leur donnent une âme. Le mérite en revient tout autant à ceux qui les imaginent qu'à ceux qui y participent ensuite, et c'est en cela que "25" est également à féliciter.

BRAVO "25", POUR TON TITRE, TON ESPRIT ET TON PANACHE.

Un admirateur

Bincinq, meilleur chioulayre



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Logements Sociaux

Le projet prévoit 6 logements (1 T4 et 5 T3). La commission des bâtiments examinera le nouveau projet de M. LAMAISON. Une demande d'emprunt est déposée auprès du Crédit Foncier de France.

Salle Polyvalente

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire correspondantes sont ouvertes. L'élaboration du dossier est confiée à M. THEVENIN, géomètre.

Bar au Camping Municipal

Le Conseil a décidé par 7 voix pour, 4 voix contre, que le bar sera situé à l'extérieur, à côté de l'alimentation. Une étude est demandée pour une réalisation ne dépassant pas 350 000 F à Messieurs LAMAISON et LABEYRIE, architectes.

Demande de classement de la route AZUR-MOLIETS

Une demande de classement de la route AZUR-MOLIETS en route départementale a été déposée. En effet, l'augmentation du trafic routier, due au développement touristique ainsi qu'au passage régulier des camions se rendant à l'usine d'incinération des ordures ménagères, rendent ce classement nécessaire.

Assainissement

Travaux de la 5ème tranche : raccordement de l'immeuble Ferrou au réseau Communal, confié à la SNATP pour un montant de 94 973,69 F TTC, subventionné par le Conseil Général pour un montant de 47 864,70 F.

Programme départemental 1991 : Le Conseil approuve l'avant projet qui consiste en la réalisation d'une étude hydrogéologique (200 000 F HT), d'une étude diagnostic du réseau (100 000 F HT) et l'installation de groupes électrogènes (200 000 F HT). Ces travaux seront effectués en 1991, et devront être inscrits au programme départemental 1991. La maîtrise de l'ouvrage est déléguée au SYDEC. L'Agence de l'eau ADOUR/GARONNE est sollicitée pour son concours technique et financier.

Eclairage public au Bourg

Ce projet d'un montant de 37 376 F est approuvé et confié au SYDEC.

Budget Supplémentaire 1990

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Commune</u>		
Fonctionnement	74 125,00	88 343,00
Investissement	29 905,00	29 905,00
<u>Camping</u>		
Fonctionnement	27 335,00	111 900,00
Investissement	5 335,00	5 335,00

Le Conseil vote le Budget.

Compte-rendu du Camping Municipal

Le chiffre d'affaires du Camping pour la saison 1990 est de 856 313,57 F, soit + 4 % par rapport au chiffre d'affaires prévisionnel.

Vente annuelle de Pins

1 lot de 663 poteaux (Lac et Malakoff) est vendu par adjudication pour 16 800 F HT.

1 lot de 758 pins, coupe rase, (Route de Magescq) est vendu de gré à gré pour 363 000 F HT.

SIVU de Voirie 1991

Le Conseil demande des devis pour les travaux suivants:

- aménagement du parking au Lac
- rond-point chez Frêche
- parking du Camping Municipal.

Tarifs 1991 (Liste des tarifs à la fin du bulletin)

Surtaxe communale d'assainissement : La proposition de la commission des finances de porter la surtaxe de 2,30 F à 2,60 F/m³ est acceptée. Cette surtaxe permettra de couvrir les 2/3 de l'emprunt.

LES ARCHERS D'AZUR

14 et 15 juillet : médaille de bronze pour Béatrice LAHARY (en - 18 ans) aux Championnat de France de Tir en Campagne à ARCAÏ (FRANCHE-COMTE).

22 juillet : Championnat de ligue de Fédéral sur le terrain d'Azur, organisé par les Archers du LUY.

La famille LAHARY est restée maître sur son terrain. Sylvie, Béatrice Nathalie et Eric ont terminé à la première place, alors qu'Evelyne accédait à la 2ème place du podium. Mais la surprise est venue de Jacky qui a arraché le titre en sénior à la dernière volée. Il a devancé les 4 tireurs de l'équipe de la ligue d'Aquitaine, récents vainqueurs de la Coupe de France.

30 juillet : Championnat de France Jeunes à Toulouse, Médailles de bronze pour Eric et Evelyne en tir en campagne.

11 août : 10 ème Anniversaire des Archers d'Azur. Pour l'occasion, les Archers recevaient les Clubs de Oeyreluy et du Boucau ; auxquels étaient venus se greffer des vacanciers du Camping Municipal. Après plusieurs jeux, tirés sous un soleil de plomb, la journée s'est terminée par des grillades. La soirée, particulièrement arrosée (normal après la chaleur) s'est achevée le lendemain à l'aube pour certains.

8 et 9 septembre : Championnat de France FITA à Dax.

Béatrice se classe 8ème en Finale en - 18 ans Dames.

Jacky LAHARY a été doublement récompensé pour tout son travail (championnat de France, FITA ROUND et terrain FIELD à Moliets etc, ou comme entraîneur), il a reçu la Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports et la Médaille de bronze de la Fédération Française de Tir à L'Arc.

Depuis le début du mois de novembre, il initie les enfants du regroupement scolaire.

PROJETS

- * Fin de l'année : distribution des calendriers
- * 22 et 23 Juin 1991 : Championnat de Ligue de Tir en Campagne à "Couchitre"
participation de l'Equipe de France ?
- * Du 8 au 12 Mai : FITA ROUND à Moliets.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

La rentrée 1990 s'est effectuée avec l'arrivée d'une nouvelle institutrice, Mme CHARLIER à laquelle nous souhaitons un bon séjour.

Les effectifs ont encore augmenté cette année et nous trouvons 36 élèves à AZUR sur un total de 101 pour le regroupement. Toujours sur le plan des nouveautés, lors de la réunion des parents d'élèves le 3 octobre, le bureau de l'Association a été renouvelé. Ont été élus :

Président : Fesancieux Bernard

Secrétaire : Calcos Liliane

Trésorier : Laussu Michel

Nous adressons tous nos remerciements aux anciens président et secrétaire qui passent la main après cinq années de fonction.

Un recensement concernant les enfants nés en 1988, 1989 et 1990 est en cours, afin de prévoir les effectifs pour les années à venir.

Le lundi 12 novembre, l'après-midi, nous avons pris le car pour aller au cinéma à Goussons. Nous avons vu un film intitulé. "Le ballon rouge." "En allant à l'école un enfant trouve un ballon. Sans être attaché, il va suivre partout l'enfant. C'est un ballon qui fait des farces. De méchants enfants s'emparent du ballon et finissent par le crever. Alors tous les ballons de Paris rejoignent le petit garçon qui les attrape et s'envole avec eux.

Texte collectif CE₁ - CE₂

Cette histoire nous a donné envie d'écrire une poésie avec les C.P

Poésie CP, CE₁ - CE₂

Ballon rouge
vole et bouge
Ballon jaune
trouve les filles bonnes
Ballon vert
valce dans l'air
Ballon bleu
est très heureuse
Ballon blanc
ne met jamais de signotant
Ballon marron
cherche des papillons
Ballon rose
va à Formée
Ballon violet
n' aime pas le thé
Ballon orange
s' amuse avec les anges
Et tous les ballons
emportent le petit garçon.

COMITE DES FETES D'AZUR

Bilan d'activité 1990

Le Comité des Fêtes se félicite des résultats obtenus cette année.

Tout au long de la saison d'été, nombreux ont été les touristes pour participer aux festivités proposées. Comme chaque année, les sardinades, malgré quelques petits incidents techniques, ont drainé chaque fois une foule énorme pour venir passer une agréable soirée et ce dans un esprit très convivial. Frites, magret, sardines, vin rosé ont eu le même succès que le feu d'artifice, les échassiers Landais ou le groupe folklorique suédois qui nous a fait l'honneur de venir à AZUR.

La fête de fin du mois d'août a permis d'établir un nouveau record de participation tout au long des 3 jours.

Pétanque, course cycliste ou 7000 F de primes furent distribués, jeux avec la présence du clown Turlututu, le repas champêtre animé par les bandas, ainsi que les bals ont vu Azur envahi comme jamais on ne l'aurait imaginé.

Le Comité des Fêtes trouve dans cette apothéose, une juste récompense à tous ses efforts. Qu'il en soit félicité et remercié.

Applaudissements, également à tous ceux qui ont, de près ou de loin, oeuvré pour qu'Azur puisse vivre pleinement ses fêtes.

Le Comité des Fêtes se félicite que la cuisine contiguë à la salle des fêtes voit enfin le jour. Que la municipalité soit remerciée pour ce nouveau bâtiment mis à la disposition des associations d'Azur.

Comme par le passé, le Comité des Fêtes saura jouer ce rôle de fer de lance dans la commune, afin d'entraîner derrière lui toutes les bonnes volontés.

ASSOCIATION PAROISSIALE

Le 16 septembre 1990, l'Abbé LIBAT est installé officiellement à Moliets, il a la charge des Paroisses d'AZUR, MOLIETS, MESSANGES.

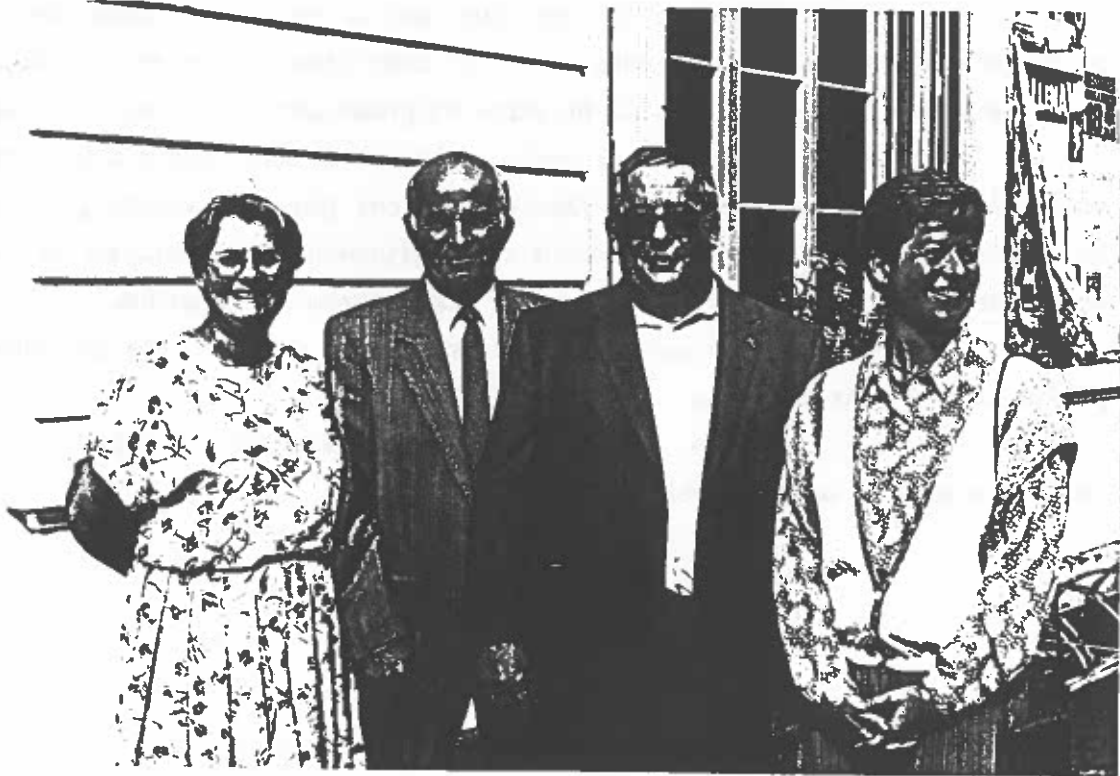
Pour nous AZURIENS, ce n'est pas un inconnu : depuis dix huit ans nous avons eu le plaisir de le voir régulièrement et l'Association Paroissiale a tenu à lui offrir un vin d'honneur le 14 octobre.

Nous lui souhaitons un bon sacerdoce.

AZURIENS - AZURIENNES, nous vous donnons rendez-vous le :

17 Février 1991

pour la Kermesse Paroissiale.



LE COIN DES RETRAITES

Les retraités d'Azur ont eu l'occasion de se rencontrer maintes fois au cours de cette année 1990.

C'est toujours avec un plaisir évident qu'ils se retrouvent pour échanger des idées, parler du présent, du temps passé... s'évader de la routine quotidienne et, pour certains, oublier pour un temps leur solitude.

Goûter des Rois, goûter des merveilles, goûter avec pastis landais ont réuni les membres du Club pour des après-midis de détente passés dans la joie et la bonne humeur.

Les journées les plus appréciées sont certainement celles qui se sont passées autour d'une bonne table, à titre d'exemples :

- le repas du Club en janvier,
- le repas pibales (anguilles cette année !) en mars à Saubusse,
- le repas des asperges en mai...

Les organisateurs ne ménagent pas leur peine pour satisfaire leurs convives, la gaieté est de mise et, comme il se doit, les repas se terminent toujours par des chansons.

Une journée en juin qui a particulièrement fait date en laissant à tous de bons souvenirs : la visite instructive du Centre Jean Rostand à Pouydesseaux, suivie de celle du domaine d'Ognoas avec son chai d'Armagnac.

Une fois par mois, nos aînés se sont rendus à la frontière espagnole en autobus. Ibardin et Dancharia n'ont plus de secrets pour eux : ils y font leurs achats et y dégustent la traditionnelle Sangria... ou la cuisine espagnole qu'ils apprécient lors des repas à Zuagarramundi et Ibardin.

Une nouvelle année s'annonce et avec elle de nouveaux projets se mettront en place.

En ce début d'année, l'Assemblée Générale du Club se tiendra dans la salle des fêtes d'Azur, le :

Mercredi 9 Janvier 1991.

ETAT - CIVIL

N a i s s a n c e

Bienvenue à :

Sean PERARD né le 21 août 1990. Dont la famille réside à Messanges, mais qui a fait preuve de caractère en contrecarrant les projets de sa mère en route pour Dax.

Il a choisi lui, d'être AZURIEN.

Félicitation aux heureux parents.

M a r i a g e s

Le 15 septembre 1990 :

Sandrine LASSALLE (professeur de danse) et
Frédéric BRUTAILS (chef d'équipe paysagiste).

Le 20 octobre 1990 :

Marina .BUSQUET (commerçante) et
Christophe André Paul DERVYN (ingénieur)

Unis par Mme AMBLARD qui officiait pour la première fois.

A TOUS CES JEUNES MARIÉS NOS SOUHAITS LES PLUS CORDIAUX DE
BONHEUR.

D é c è s

Mme Marguerite LAFARGUE née le 24 septembre
1901, décédée le 25 février 1990.

Mr Salvat BRUTAILS né le 5 juin 1904, décédé le
3 avril 1990.

Mme Jeanne LACLAU née le 16 avril 1911, décédée
le 16 juillet 1990.

TOUTES NOS SINCERES CONDOLEANCES AUX FAMILLES.



Aujourd'hui la dégradation, de l'eau, de l'air, du sol est devenue réalité... la grande alerte sur la "biosphère" est déclenchée.

Les solutions sont à l'échelle planétaire. Elles exigent une solidarité sans faille entre les peuples. Chaque être humain est désormais individuellement concerné.

Nous disposons ici, dans les Landes, d'un environnement naturel exceptionnel en qualité et en dimension dont les points forts et remarquables se conjuguent en particulier avec sa forêt, ses plages et le cordon dunaire, ses étangs du littoral, ses rivières et ses zones humides. C'est pour cette raison que nous vous proposons une page "environnement" que nous retrouverons à chaque parution du bulletin Municipal.

LES ETANGS LANDAIS

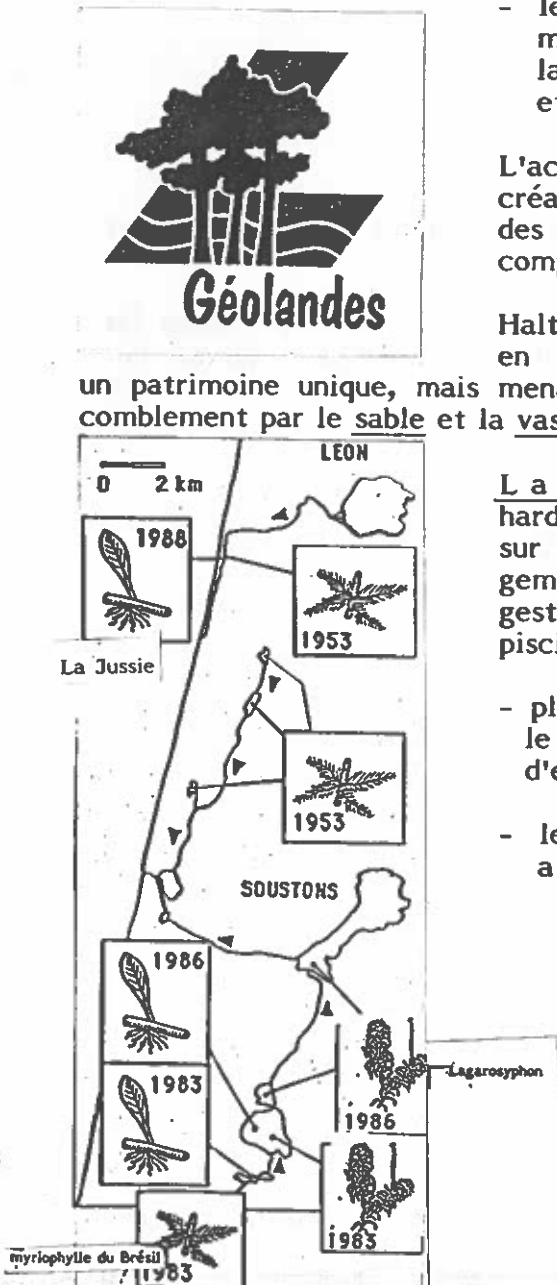
- le plan de sauvegarde des étangs du littoral landais, menacés d'asphyxie par l'envasement, ayant motivé la création d'un Syndicat Mixte entre 19 Communes et le Département ;

L'action engagée depuis le printemps 1988 à travers la création du Syndicat Mixte de Sauvegarde et de Gestion des Etangs Landais - GEOLANDES - prévoit deux aspects complémentaires essentiels :

Halte migratoire, complément idéal des plages océanes en matière de tourisme, les étangs landais constituent un patrimoine unique, mais menacé par les effets du vieillissement accéléré dû à leur comblement par le sable et la vase.

La Prévention, par une politique d'accompagnement hardie de priorité à l'assainissement des projets situés sur les bassins versants alimentant les étangs, par un aménagement cohérent des rivières qui y débouchent, par une gestion de la flore aquatique -milieu essentiel à la vie piscicole, mais dont la prolifération pose problème-

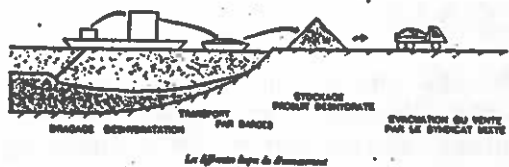
- plusieurs plantes aquatiques prolifèrent : le lagarosyphon, le myriophylle du Brésil, la Jussie, le trapaNatan (chataignes d'eau).
- le faucardage ne s'avère pas suffisant, un ramassage a été effectué par un bateau moissonneur.





La Réhabilitation des étangs "les plus malades", dont l'essentiel réside, au-delà d'une élimination de certains végétaux en excès, dans l'extraction de plusieurs millions de m³ de vase qui débutera en octobre 1990 pour une durée de 5 ans. La technique, conçue par une entreprise hollandaise, permettra, après transformation sur place, de constituer une importante source d'approvisionnement en terre végétale de haute qualité, utile à l'agriculture, l'arboriculture, aux aménagements routiers, aux équipements sportifs et de loisirs.

terre des étangs



L'étang de Léon est le premier site traité. Les vases extraites sont transportées dans une station de décantation près de Vielle-Saint-Girons.

Le problème de l'ensablement (érosion des terres) est partiellement résolu avec la création de bassins dessableurs.

Les étangs landais sont un des principaux attraits touristiques (et de loisirs). La gestion de cette richesse est une action, bien sûr coûteuse, qui ne doit pas être relâchée : elle a besoin de l'aide de tous : Département, Collectivités, touristes, pêcheurs et chasseurs.

NOTEZ SUR VOS AGENDAS

Jeudi 3 Janvier : Loto des Jeunes

Mercredi 9 Janvier : Assemblée Générale du Club des retraités

Samedi 9 Février : Carnaval

Dimanche 17 Février : Kermesse Paroissiale

Mercredi 1er Mai : Traditionnel repas de la maïade

Du Mercredi 8 au Dimanche 12 Mai : Compétition de tir à l'arc à Moliets (FITA ROUND) avec la participation des archers d'Azur.

Samedi 11 Mai : Match de football au Stade Municipal

Samedi 15 et Dimanche 16 Juin : Kermesse Scolaire

Samedi 22 et Dimanche 23 Juin : Championnat de ligue de tir en Campagne à "Couchitre"

TARIFS COMMUNAUX

1990

Salle des fêtes	500 F/trimestre	500 F /trimestre
Loyer presbythère	400 F/mois	500 F/ mois
Loyer logement école	1 300 F/mois + chauffage	1 300 F/ mois + chauffage
Location court tennis USA	7 000 F/An	7 500 F/an
Tennis	35 F/heure	37 F/heure
<u>Minigolf</u>	12 F	13 F
<u>Taxe de séjour</u>	1 F commune 0,1 F départeme	1 F commune 0,10 F Département
 <u>Gîte rural</u>		
Juin et septembre	680 F	680 F
Juillet et Août	1000 F	1400 F
Hors saison	600 F	600 F
 <u>Prêt remorque (2ème fois)</u>	100 F	100 F
 <u>Droits de marché : (journée)</u>	12 F	12 F
minimum de perception	12 F	12 F
m2 supplémentaire	0,5 F	0,5 F
voiture exposition	12 F	12 F
 <u>Cimetière</u>		
Fosse	220 F	250 F
concession perpétuelle le m2	275 F	300 F
Trentenaire le m2	110 F	110 F
Cinquantenaire le m2	220 F	220 F
 <u>Assainissement</u>		
Surtaxe	2,30 F/m3	2,60 F/m3
Raccordement réseau	2500 F	2500 F

19901991Ordures ménagères

Sédentaires : maison		100 F
presonnes (maxi 5)		65 F
Maisons secondaires (forfait)		260 F
Camping - restaurant	525 F/T	545 F/T + 3,8 %
Coût de la tonne incinérée	220 F/T	250 F/T
Cotisation annuelle	2 F/h	2 F/h

Droits de pêche

1 ^{er} catégorie	250 F
2 ^{ème} catégorie	120 F

Bail épicerie 35 000 FBail BarRégie des eaux

(+ 3,26 %)

m3 supplémentaire

			<u>1990</u>	<u>1991</u>
Abonnement	.72 m3	276 F	285 F	3,90
	100 m3	376 F	388 F	3,80
	200 m3	693 F	715 F	3,50
	500 m3	1 575 F	1626 F	3,20
	1000 m3	2 770 F	2860 F	2,90
	6000 m3	13 599 F	14042 F	2,40

prix de réouverture en cas de non paiement	200 F	200 F
--	-------	-------

Pénalité pour paiement hors des délais	50 F	50 F
--	------	------

Mise en place d'un robinet avant le compteur	150 F	150 F
--	-------	-------

Prix du m3 facturé par Soustons	1,57 F
---------------------------------	--------

Camping MunicipalTarifs 1991

- arrhes pour réservation	250 F
- tarifs journaliers TTC	
- voiture + emplacement	25 F
- voiture supplémentaire	8 F
- eau + électricité 6A (supplément)	10,50 F
- adultes	13,50 F
- enfants (- 10 ans)	8,00 F
- chien admis en laisse	6,00 F

Bases imposition19901991

Taxe habitation	6,49 %	Taux votés début 1991
Taxe foncier bâti	7,40 %	
Taxe foncier non bâti	27,67 %	
Taxe professionnelle	8,50 %	

Affûts au lac

- 30 m2 de surface	300 F	300 F
- m2 supplémentaire d'affût	5 F	5 F
- m2 supplémentaire de barrage	5 F	5 F

Bulletin Municipal réalisé par E.SERVISSOLLE, J.M DULER, J. DUMORA et C. BEDAT avec la participation des Associations et des enfants de l'Ecole ainsi que Madame MARTINEAU et Mademoiselle BERNOS du Secrétariat de Mairie.

Photo de couverture : R. FORT

Merci au Crédit Agricole de Soustons.

